

Diffusion :	Organisateur	C.D.C.H.S	CRCHS	CNCHS - F.F.A	rapports.hs@athle.fr
-------------	--------------	-----------	-------	---------------	----------------------

Rédigé par :	Bruno DAUNOIS
Qualification :	Officiel Running Fédéral
Adresse :	5, rue des Ormes 49124 – Le Plessis Grammoire

Date :	17/05/2019
N° Licence :	810135
Email :	bruno.daunois@wanadoo.fr
Tél. :	02 41 76 78 01
portable :	06 50 09 43 49

NOM DE LA COURSE :	TRAIL DES FORTS DE BESANÇON	Date :	12 mai 2019
LIEU :	BESANCON	N° Département :	25 (Doubs)
LIGUE :	Bourgogne Franche-Comté (BFC)	Type :	trail court <input type="checkbox"/> – trail <input checked="" type="checkbox"/> - ultra <input type="checkbox"/>
Niveau du label :		National	

Caractéristiques de l'épreuve			
Distance :	48 km	Temps du premier :	3h48'31''
Dénivelé positif :	2.440 m	Temps du dernier :	8h39'35''
Nombre de ravitaillements :	3 (+3 eau)	Nombre de barrières horaires :	4
Nombre de coureurs classés :	701	Heure arrivée du dernier :	16h09
Heure de départ :	7 h 30		

Conditions atmosphériques : Temps couvert et sans vent au départ. Renforcement progressif du vent en fin de matinée. Ensoleillé l'après-midi	Températures	Départ : 9°C	Arrivée : 13°C
---	--------------	---------------------	-----------------------

ORGANISATION DE LA COURSE :	Amicale Sportive Territoriale Bisontine (Affiliation FFA 025455)		
Adresse :	2, rue Megevand 25000 BESANCON	Tél. :	06.25.45.98.01
		e-mail	trailbesancon@free.fr
Nom du directeur de la course :	Jean-Marie BAVEREL	Fax :	

COMPOSITION DU JURY :
VOIR FEUILLE ANNEXE JOINTE (à minima, les juges doivent être licenciés FFA)

ANIMATION & MEDIAS :	
Speaker (nom et qualification) :	Sébastien JOUANNEAU
Télévisions, radios, presse écrite, autres (à détailler ...) :	
Télévision : FR3 (2h45 de direct)	
Radio : France Bleue	
Presse : L'Est Républicain (rédactionnel et reportages photos)	
Véhicules mis à leur disposition :	

SERVICE SANTE SECOURS	OUI	NON	Informations complémentaires
Secouristes	X		Protection Civile (21 secouristes)
Pompiers		X	
Kinésithérapeutes	X		A l'intérieur de la Rodia
Stands de récupération	X		A l'intérieur du bâtiment de la Rodia
Médecins	X		Nombre : 3
PC secours	X		1 P.C.O. et une structure type P.M.A.
Postes de Secours	X		1 poste arrivée + déplacement des équipes sur le parcours
Ambulances pour transport vers hôpital	X		Nombre : 2 (Jussieu Secours Besançon)
Remarques concernant le dispositif de sécurité			
Le dispositif de secours est bien dimensionné et parfaitement organisé. Des équipes se déplacent en fonction de l'évolution des différentes épreuves de façon à être au plus près d'un éventuel problème médical. À 14 heures, le Chef de Poste nous a indiqué n'avoir eu à traiter qu'une trentaine de cas légers de traumatologie.			

Liste du matériel :
Matériel obligatoire : <ul style="list-style-type: none"> • un système d'hydratation d'un litre minimum, avec porte gourde ou water bag • une réserve alimentaire • un vêtement de pluie • un sifflet
Matériel conseillé : un téléphone portable
L'utilisation des bâtons de marche était interdite. Aucun contrôle du matériel obligatoire n'a été effectué par l'Organisation, et des concurrents ne possédaient pas le matériel requis

RESPECT DU PARCOURS	OUI	NON	JUSTIFIER
Avez-vous un eu un plan du parcours ?		X	Présentation sur un plan grande dimension
Ce plan comportait-il les zones de secours		X	
Le parcours a-t-il été respecté ?	X		
Balisage suffisant ; Points dangereux signalés et protégés	X		
Fléchage correct	X		Rubalise, panneaux, fléchage au sol
Nombre de points de contrôle et moyens de contrôle	4		Tapis
Remarque : Balisage abondant et bien réalisé Des tapis de contrôles sont installés au niveau des ravitaillements.			

Points de Contrôle par l'officiel	OUI	NON	JUSTIFIER
contrôles effectués par l'officiel	X		Nombre : 5
Relevés des contrôles : (distance et n° de dossard Voir annexe			

EPREUVES SIMULTANÉES :	OUI	NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t il été décalé		X	Relayeurs mélangés aux autres trailers

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Le départ a été donné en 3 vagues regroupant environ 250 coureurs et espacées de 3 minutes. Cependant, ces vagues ne sont pas constituées par niveaux. Certains athlètes entrent par l'avant de la ligne ou enjambent les barrières pour se positionner à l'avant de la ligne de départ sans intervention de l'Organisation. Le classement étant effectué au temps réel, cela fausse l'information des autres concurrents sur leur position réelle.

Préconisations d'améliorations à apporter :

- réserver une série de dossards pour les athlètes élites
- faire partir ces athlètes impérativement à l'avant de la première vague
- donner le départ des relais ensemble dans une dernière vague, et les doter d'un dossard distinctif dans le dos

Environnement : Description des mesures prises pour protéger l'environnement

Le parcours du 48 km n'emprunte pas la zone Natura 2000, ce qui n'empêche pas l'Organisation de veiller au respect des zones traversées. Il est demandé aux concurrents de ne pas sortir des sentiers balisés.

Sur les ravitaillements, c'est l'eau de la ville qui est utilisée (La Bisontine) avec les gourdes ou gobelets des participants.

Le balisage et son enlèvement post course sont effectués à pied par des équipes réparties sur plusieurs secteurs.

L'ouverture du parcours et sa fermeture par des serre-fils se font également à pied.

CONTROLE ANTI-DOPAGE :	OUI	NON
Nombre d'Athlètes contrôlés :	Aucun contrôle	
Nom du délégué :	Jean-Marie BAVREL	
Salles prévues	OUI - NON	Personnel prévu OUI - NON
Remarque :	Absence de qualification tant du délégué que des escortes, certaines n'étant pas licenciées	

DOSSARDS :	Autre procédé :	
Tyvek, feutrine, plastique, carton	Tyvek	
Conforme à la réglementation:	Non (dimensions)	
Dossards hommes distincts des dossards femmes	Non	

CHRONOMETRAGE DE L'ÉPREUVE

Nom de la société	LIVE TRAIL		
Email de la société	info@livetrial.net		
Type de chronométrage	Puce au dossard système uRTime		
RESULTATS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Société agréée		X	
Edition des résultats papier à la demande	X		À 5h30 de course
Système de contrôle supplémentaire avec caméra	X		Visible sur le site livetrial.net
Imprimés conformes à la réglementation		X	
Publication des N° de licences FFA		X	
Information rapide par l'animateur		X	Affichage numérique
Résultats chargés sous 48h sur athle.fr, conformes à la validation du JA		X	
Jury chargé sur athle.fr		X	
Points de contrôles intermédiaires	X		
Suivi des points de contrôles	X		

REMARQUE :

Voir annexe

MANAGERS :

Aucun selon les indications de l'Organisateur

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES :

De bonne tenue

OUI**NON****JUSTIFIER****X**

Bon déroulement général

X**REMARQUE :****Podiums réalisés en début d'après-midi avec les 5 premiers hommes et 5 premières femmes, ainsi que les premiers et premières de chaque catégorie.****APPRECIATIONS DE L'OFFICIEL :**

Accueil des officiels par l'organisateur

Très bien

Bien

A améliorer

Observations

X**Grande convivialité de l'équipe**

Conditions de travail de l'officiel

X**Conditions parfaites**

Service d'ordre et de sécurité

X

Service sanitaire

X

Distribution des dossards

X**Acceptation des licences Tri**

Nature des dossards

X**Hauteur des chiffres insuffisante**

Organisation du Départ

X**Sas élites + départ décalé du relais**

Déroulement de la Course

X**Très bonne organisation**

Organisation de l'Arrivée

X

Résultats

X**REMARQUES – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE****Épreuve parfaitement organisée par une excellente équipe de spécialistes qui a le souci de satisfaire les participants. Le niveau de label est totalement mérité et son renouvellement peut être envisagé sans hésitation.****Avis sur le label :**

"A reconduire"

OUI~~NON~~

"Label supérieur"

~~OUI~~**NON**

Date :

Nom, Prénom et Qualification :

SIGNATURE :

17 mai 2019

Bruno DAUNOIS, Officiel Fédéral Running



ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

Rédigée par Bruno DAUNOIS

Nommé par la Commission Nationale Running pour arbitrer le Trail des Forts de Besançon (distance de 48 km) à label national, je suis arrivé sur place le samedi 11 mai 2019 en fin de matinée. J'y ai été accueilli par Jean-Marie BAVEREL, Président du club organisateur, et Jean-Jacques FAIVRE, chargé de nous accompagner sur le parcours tout au long du weekend. En début d'après-midi, je suis rejoint par Jean-Jacques MICHAUT, nommé sur la même épreuve par la Commission Régionale Running. L'ensemble de la logistique se situe dans d'anciens bâtiments industriels : remise des dossards, stands de récupération, soins de kinésithérapie, bornes d'affichage des résultats, stands des partenaires.

La remise des dossards :

Les inscriptions étaient ouvertes en ligne sur le site de l'Organisation (lien vers la société EXTRA SPORT). Il était également possible de s'inscrire sur place, y compris le dimanche matin.

La distribution des dossards avait lieu sur le site de la Friche Artistique de la Rodia à BESANCON, le samedi de 10 heures à 19 heures et le dimanche à partir de 6 heures 30. Les bénévoles étaient en nombre suffisant (13 postes de remise, avec 1 ou 2 personnes sur chaque poste). Aucune pré-attribution de numéro de dossard n'est effectuée, ceux-ci étant utilisés au fur et à mesure de la présentation des concurrents. La procédure de remise est efficace :

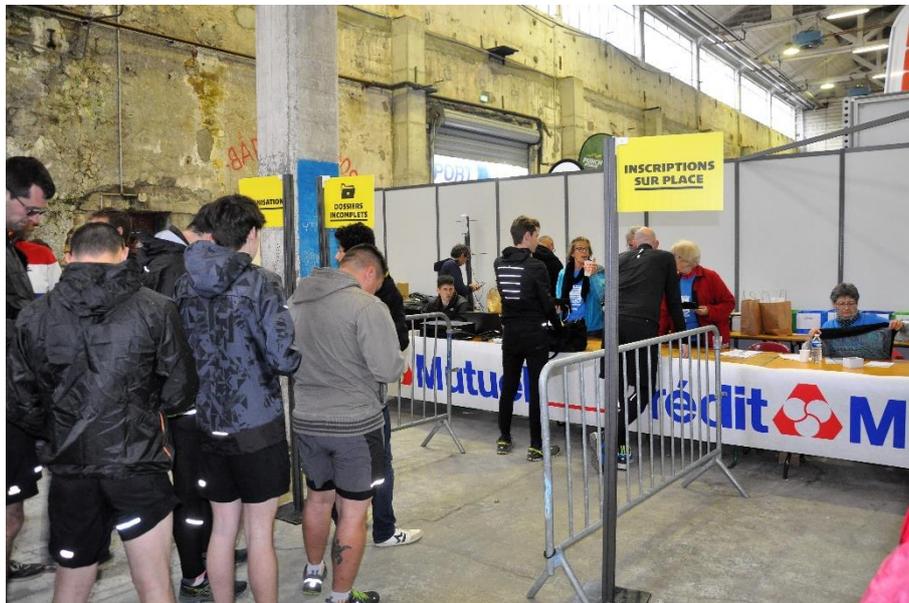
- remise par l'athlète de sa carte de retrait préalablement reçue par mail, et de sa pièce d'identité
- le bénévole scanne le QR code ce qui permet d'afficher la fiche du participant
- si le dossier apparaît comme étant complet, le bénévole attribue un dossard de la course concernée (10 km, 19 km, 28 km, 48 km en solo et 48 km en relais par 2)
- le bénévole flashe le QR code du dossard, ce qui enregistre le participant et son numéro de dossard.

Si cette méthode est efficace et rapide, elle ne permet pas d'identifier les athlètes élités hommes et femmes pour lesquels il serait bon de réserver une série de dossards, de 1 à 30 par exemple. Les athlètes concernés pourraient ainsi entrer dans un sas qui leur serait réservé dans une première vague.



Les postes d'attribution des dossards

Pour les dossiers incomplets (en nombre important), les concurrents étaient orientés vers un autre poste. Les bénévoles (3 personnes) affectés à cette tâche étaient particulièrement vigilants à la conformité des certificats médicaux et refusaient les certificats qui indiquaient l'aptitude au trail en compétition.



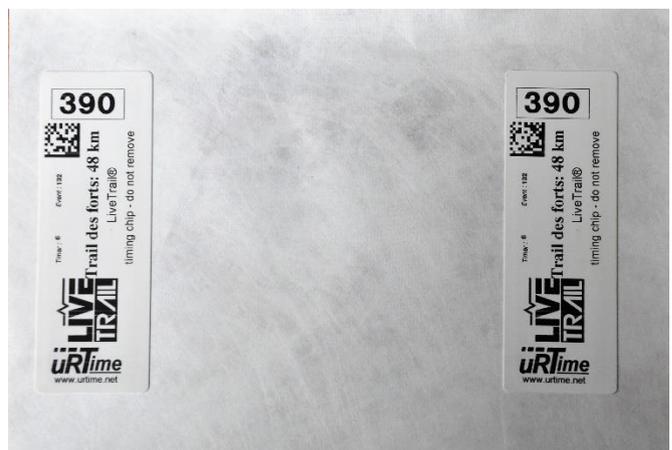
Le poste des dossiers incomplets et celui des inscriptions sur place

Les dossards sont d'excellente qualité mais ne sont pas conformes à la réglementation FFA. En particulier, la hauteur minimale des chiffres (6 cm) n'est pas respectée (seulement 3,5 cm ce qui en rend la lecture difficile). Aucune distinction n'est faite entre les athlètes hommes et femmes. La distinction est seulement établie en fonction des différentes distances des courses :

- 48 km solo : rouge
- 48 km en relais : marron
- 28 km : bleu
- 19 km : vert
- 10 km jaune
- Randonnée : violet

L'Organisation ayant manqué de dossards, des dossards à fond blanc ont été attribués sur plusieurs courses, ce qui a complexifié nos contrôles et les arrivées.

L'indication sur les dossards du numéro de téléphone des secours est une excellente décision.



Le dossard des concurrents du 48 km solo

La réunion technique

À 15 heures 30, nous sommes conviés par Jean-Marie BAVEREL et Jean-Jacques FAIVRE à une réunion technique afin de nous présenter le parcours et ses difficultés. L'Organisation a, par rapport à l'édition précédente, gommé certaines difficultés comme par exemple le mur de Planoise. Elle est soucieuse de la sécurité des concurrents même si aucun passage n'est véritablement dangereux. La vigilance des athlètes sera nécessaire dans la descente de la Pisseure, partie enherbée avec une forte déclivité.

Parmi les conditions du cahier des charges des courses nature à label, le club support de l'organisation est tenu de fournir un jury composé de 2 chronométreurs, 1 starter, 1 juge courses, 1 responsable anti-dopage et 6 escortes (3 hommes et 3 femmes). Les trois premières fonctions peuvent être confiées à des licenciés non qualifiés, les postes liés à l'anti-dopage devant par contre être tenus par des licenciés qualifiés par la

FFA. Une liste du jury nous a bien été adressée dans les délais mais celle-ci ne répond pas au cadre défini : pas de chronométreurs ni de juge courses, responsable anti dopage non formé, escortes non formées et non licenciées.

Lors de la prochaine édition, l'Organisation devra veiller à fournir un jury complet et qualifié.

La reconnaissance du parcours

Nous effectuons en compagnie de Jean-Jacques FAIVRE de 17 heures 30 à 19 heures une reconnaissance de certains points du parcours (Fort de Bregille, Fort de Beauregard, Fort de Pugey) sur lesquels nous ne nous rendrons pas pendant la course.

Nous pouvons ainsi apprécier la qualité du tracé proposé aux concurrents et les paysages qui s'offrent à eux



Cette reconnaissance nous permet également de découvrir la qualité du balisage mis en place :



Panneaux directionnels



Rubalisage



Fléchage

Le départ

Prévu le dimanche matin à 7 heures 30, l'horaire du départ a été respecté.

Le départ a été donné en trois vagues séparées de 3 minutes :

- 1^{ère} vague : 311 coureurs
- 2^{ème} vague : 254 coureurs
- 3^{ème} vague : 175 coureurs.

Aucun sas n'est réservé aux athlètes élités, même si ceux-ci ont la possibilité, sans contrôle de l'Organisation, de rentrer par l'avant de la ligne de départ.

Les temps de départ donnés par la société de chronométrie ne paraissent pas fiables : dans la 1^{ère} vague, seulement 3 coureurs auraient pris le départ dans la même seconde, et les 15 suivants seraient partis 5 secondes après, ce qui n'est bien entendu pas le cas.

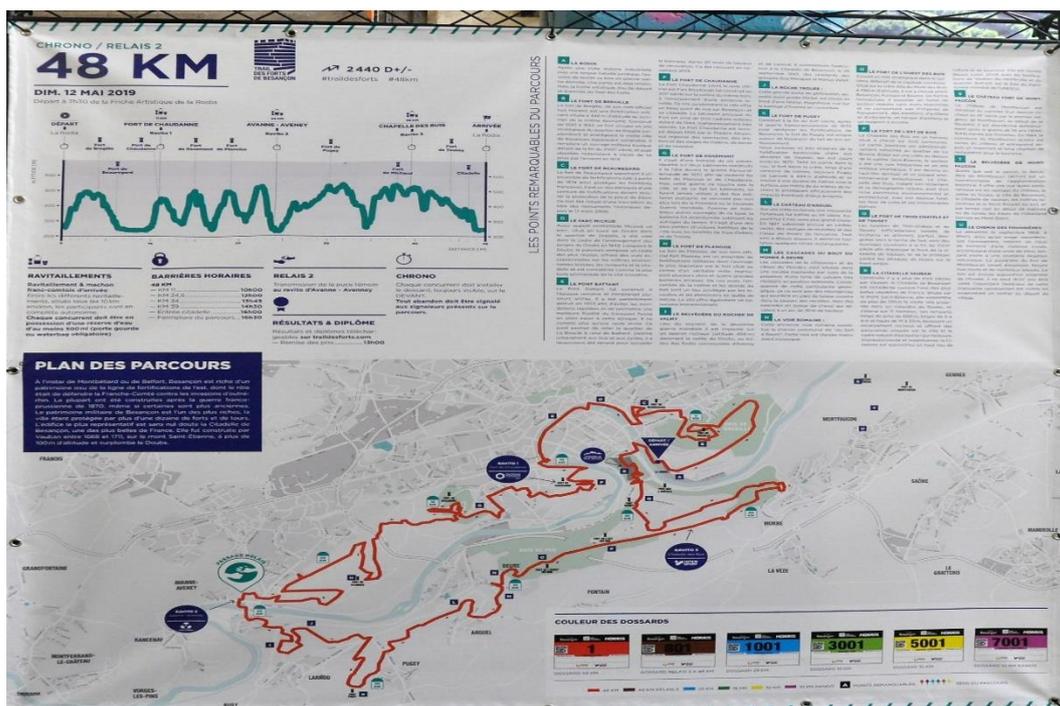
À signaler également que contrairement au cahier des charges qui impose un décalage de 30 minutes minimum pour les concurrents d'un relais sur la même course, aucune interdiction n'est faite aux relayeurs de partir en même temps que les autres athlètes et de se trouver dans les mêmes vagues.



Un coureur du relais en première ligne du premier sas (dossard 871)

Le déroulement de la course

Les concurrents pouvaient prendre connaissance du parcours et de son dénivelé sur le site de l'Organisation et sur place grâce à un panneau de grande dimension disposé dans la salle de retrait des dossards.



Le panneau de l'épreuve de 48 km

Après le départ de l'ensemble des concurrents, nous sommes partis pour effectuer différents contrôles sur plusieurs points du parcours.

• **Contrôle 1 : Fort de Chaudanne**

Position Hommes	Dossards	Temps
1	82	48'25"
2	575	48'46"
3	463	48'55"
4	8104	49'03"
5	687	49'03"
6	18	49'35"
7	188	49'35"
8	248	49'42"
9	249	49'47"
10	543	49'48"
11	8082	50'10"
12	588	50'11"
13	305	50'22"
14	147	50'35"
15	366	51'21"
16	146	51'37"
17	6	51'41"
18	508	51'42"
19	639	53'01"
20	32	53'06"

Position Femmes	Dossards	Temps
1	571	59'32"
2	7	59'47"
3	603	1 00'16"
4	201	1 01'08"

• **Contrôle 2 : Pied de Planoise**

Position Hommes	Dossards	Temps
1	82	1 18'23"
2	575	1 19'47"
3/4/5	8104/188/687	1 21'05"
6	248	NP
7	463	NP
8	543	NP
9/10	19/588	1 23'01"
11/12/13	249/305/8082	1 23'55"
14	Non relevé	NP
15	147	NP
16/17	366/146	1 25'00"
18	508	1 25'38"
19	105	1 25'52"
20	639	1 26'30"

• **Contrôle 3 : Avanne Aveney**

Position Hommes	Dossards	Temps
1	82	1 53'54"
2	575	1 56'55"
3	188	1 58'18"
4	248	1 58'55"

5/6/7	8104/687/543	1 59'51"
8	19	2 01'55"
9	463	2 01'56"
10	588	NP
11	146	NP
12	305	2 04'08"
13	366	NP
14	105	NP
15	639	NP
16	508	NP
17	32	NP
18	147	NP
19	591	NP
20	6	NP

• **Contrôle 4 : Cascade de la Pisseure**

Position Hommes	Dossards	Temps
1	82	2 44'00"
2	575	2 47'59"
3	188	2 48'36"

• **Contrôle 5 : La Chapelle des Buis**

Position Hommes	Dossards	Temps
1	82	NP
2	575	3 15'01"
3	188	3 15'38"
4	543	3 19'57"
5	248	3 20'16"

Les ravitaillements

Au nombre de 3, les ravitaillements de l'Organisation sont bien fournis en liquide et solide. Ils sont disposés comme suit :

- Fort de Chaudanne (K11)
- Avanne Aveney (K24)
- La Chapelle des Buis (K37)



Les ravitaillements de l'Organisation

Les ravitaillements restent propres grâce aux conteneurs mis en place et à la discipline des athlètes.

Des points de ravitaillement en eau sont également positionnés sur le parcours (Fort de Pugey, Cascade de la Pisseure) pour permettre aux athlètes de remplir leur gourde. À noter qu'à des fins écologiques, aucune bouteille en plastique n'est utilisée pour l'eau. C'est l'eau de la ville qui est proposée sur les ravitaillements (La Bisontine)



Le ravitaillement du Fort de Chaudanne

Une table destinée à recueillir les ravitaillements personnels est positionnée juste après les ravitaillements de l'Organisation. J'ai néanmoins dû avertir verbalement quelques concurrents dont les accompagnateurs se trouvaient à un autre endroit (mais proche du ravitaillement).

Les responsables des ravitaillements doivent aussi être vigilants à ce que les accompagnateurs se positionnent derrière la table et non devant comme j'ai pu le constater au ravitaillement d'Avanne Aveney.



Les accompagnateurs avec les ravitaillements personnels

L'arrivée

De la zone d'arrivée située au même endroit que le départ, on peut apercevoir en hauteur les concurrents qui progressent sur le chemin de ronde de la Citadelle. Le cadre est magnifique et un public nombreux est présent.

Compte tenu des horaires de départ des différentes épreuves, les arrivées sont mélangées et il est parfois difficile de distinguer les concurrents du 48 km des autres, d'autant que beaucoup de dossards ne sont pas apparents, ce qui complexifie fortement nos contrôles. Mis à part les premiers hommes et les premières femmes qui sont annoncés par l'excellent animateur, beaucoup de participants de l'épreuve majeure arrivent

dans le plus total anonymat. Difficile en effet pour l'animateur de gérer en même temps les arrivées de 4 épreuves différentes.



Les arrivées du 1^{er} homme et de la 3^{ème} féminine

Les résultats

La chronométrie est assurée par une société non agréée habituée à gérer des épreuves de trail.

Quelques points sont cependant à revoir :

- Absence de temps officiel, tout est fait sur le temps réel (ce qui rend très délicat notre travail de validation des résultats)
- Des constats étonnants : seulement 5 concurrents dans la même seconde dans la première vague, les concurrents suivants étant pointés à 5 secondes
- Des concurrents absents du fichier LOGICA et n'apparaissant par conséquent pas sur les résultats chargés sur le site de la F.F.A.

Ces anomalies jettent un doute sur la fiabilité des résultats alors que cette épreuve permet l'attribution de points dans le cadre du Trail Tour National.

À réception des résultats, j'ai procédé à l'analyse des enregistrements sur les points de contrôle. J'ai ainsi repéré 6 participants dont le passage n'a pas été détecté sur 2 tapis consécutifs. Après enquête, j'ai décidé de disqualifier 2 concurrents, Stephen PALMER et Sébastien CHAUSSONNET dont la place à l'arrivée n'était pas cohérente avec les tapis intermédiaires du Fort de Chaudanne et Avanne Aveney.

Par contre, en l'absence d'affichage papier, tous les concurrents peuvent accéder à leur résultat avec les temps de passage sur une borne numérique. Des renseignements très complets leur sont fournis, renseignements également accessibles sur le site livetrail.net.

Une excellente alternative à l'affichage papier des résultats lorsque celui-ci est rendu difficile par un nombre élevé de participants !

A noter également la possibilité de déposer à partir de la borne une réclamation à destination de la société de chronométrie. Cette initiative est intéressante si les juges-arbitres de l'épreuve en sont informés.



(Photo site livetrail.net)

Les podiums

Tous les podiums des différentes épreuves sont effectués en début d'après-midi, en présence d'un public nombreux. Sont récompensés les cinq premiers hommes et cinq premières femmes au classement scratch, ainsi que le premier et la première de chaque catégorie.



Communication



Le logo relatif à l'attribution du Label Trail National est absent des supports de communication de l'Organisation, flyers et site internet. Son utilisation sans modération permet une valorisation de l'épreuve

CONCLUSION

Le Trail des Forts de Besançon réunit tous les ingrédients nécessaires à la réussite de ses différentes épreuves :

- Une équipe organisatrice motivée, accueillante et soucieuse des coureurs,
- Des bénévoles compétents,
- Des parcours sportifs avec des successions de dénivelés positifs et négatifs.

Il appartiendra à l'Organisation de prendre en compte les quelques points signalés dans notre rapport, sans que cela ne remette en cause le renouvellement du label pour 2020.

Je remercie sincèrement Jean-Marie BAVEREL pour son accueil et sa disponibilité tout au long de ma mission. Merci également à Jean-Jacques FAIVRE qui connaît parfaitement le parcours et a su nous faire profiter de ses paysages magnifiques en nous guidant lors de la reconnaissance et au cours de l'épreuve. Merci enfin à Jean-Jacques MICHAUT avec lequel nous avons travaillé en parfaite collaboration.

Bruno DAUNOIS

Juge-arbitre

FEUILLE DE JURY



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

Jury des épreuves à Label International, National et Régional

cf guide des labels (rôle du club support). **En rouge le jury obligatoire**

Nom compétition **TRAIL DES FORTS**
lieu **BESANCON** ligue **BFC**
Date format xx/xx/xxxx **12/05/2019** département: **25**

A Renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS, avec copie aux officiels Juges arbitres de l'épreuve. Joindre aux résultats pour chargement sur Siffa.

Licence	Nom	Prenom	Fonction	Sous domaine	Diplôme
2068274	BAVEREL	Jean-Marie	Directeur de compétition	DRD	
	MICHAUT	Jean-Jacques	Juge Arbitre Hors Stade	JAR	HSR
			Juge Arbitre Hors Stade		
	POLETTI	David	Chronometreur	CHR	
	DE LORENZI	Mathieu	Chronometreur	CHR	
	CART	Gauthier	Chronometreur	CHR	
	BRAESCH	Camille	Chronometreur	CHR	
2068271	LEGER	Fabienne	Starters	SHD	
810135	DAUNOIS	Bruno	Juge arbitre Courses	JAF	HSF
2068274	BAVEREL	Jean-Marie	Délégué Contrôle anti dopage	CAD	
	GUILLOT	Baptiste	Responsable départ		
	LINTZ	Alexandre	Responsable des arrivées		
	JOIN-LAMBERT	Philippe	Animation	AC4	
	LEGER	Jean	Escorte H	CAD2	
	COMBEAU	Patrick	Escorte H	CAD2	
	PONCOT	Daniel	Escorte H	CAD2	
	EVARD	Marie-Jo	Escorte F	CAD2	
	GRENIER-BOLEY	Andrée	Escorte F	CAD2	
	VIEILLE FOUCAULT	Geneviève	Escorte F	CAD2	